Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027

Compte-rendu - Annexe 4 - Liste des opérations défavorables

Comité de programmation du 10/10/2024

Objectif stratégique	Axe d'intervention	Objectif spécifique	Action DOMO	N° PDA	Porteur de projets	Libellé opération	Avis envisagé pour l'arrêté du Président	Avis du comité de programmation	Avis instructeur – Avis	Avis instructeur – Motivation
1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente	1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation	1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	7-Transformation numérique des secteurs de l'économie et des services publics	00033133	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU CHER	Acquisition de moniteurs multiparamétriques connectés	Refusé	Défavorable	Défavorable	Le porteur n'est pas éligible comme bénéficiaire de l'action 7 du PO FEDER/FSE+ 2021-2027. Il s'avère que le montant FEDER demandé s'élève à 89 140 € soit un montant inférieur au montant minimum de l'aide FEDER requis sur cette action (100.000 €), la demande n'est donc pas éligible. De plus le montant des dépenses présentées ne correspond pas au devis qui indique ce montant mais avant une remise de 32 % (soit 49 661 €). L'opération par elle-même ne contribue pas aux objectifs et priorités de l'objectif stratégique 1 « Une Europe plus compétitive et plus intelligente » du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus précisément à l'objectif spécifique n° 1.2 « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs Publics », action 7 « Transformation numérique des secteurs de l'économie et des services publics ». L'opération consiste à acquérir du matériel pour les services d'incendie et de secours du Cher, il ne s'agit pas d'un projet, d'un outil ou d'une solution innovante, mais d'une mise à niveau du parc informatique. Il s'agit en revanche du déploiement d'un système informatique notamment, qui n'est pas éligible au programme (cf critère de sélection de la fiche n°7 du DOMO). Le projet ne répond pas à l'objectif du soutien du FEDER pour le développement de projets de numérisations au profit des pouvoirs publics et des citoyens à savoir : - Accroissement des démarches permettant de mettre en cohérence des systèmes d'information et l'amélioration des services rendus aux habitants : analyse des flux de données, mise en cohérence (reprise des processus de gestion, de transmission et d'archivage des données, …), - Accompagnement et sensibilisation à la cybersécurité des collectivités territoriales, et développement de réponses adaptées - Sensibilisation du grand public autour des questions de cybersécurité… De plus le projet ne répond pas aux interventions soutenues dans le programme au titre de l'accompagnement à la performance des services publics.

N° PDA	Avis des tiers experts – Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Dénomination du tiers – Nom du tiers	Avis	Motivation	Informations budgétaires – Section	Imputation	Coût total éligible – Montant	HT/TTC
00033133	ADAPT- B. CHAPUIS avis du 19/09/24	Défavorable	Je partage l'avis du service instructeur sur la non éligibilité du projet au vu des critères fixés dans le DOMO										

N° PDA	Financements proposés – Union européenne – FEDER – Montant	%	FSE+ – Montant	%	Dépenses publiques nationales – Région CVL – Montant	%	Autres régions – Montant	%	Etat – Montant	%	AELB – Montant	%	Département – Montant	%	Commune – Montant	%	EPCI – Montant	%	Autres publics – Montant	%	Autofinancement public – Montant	%	Dépenses privées – Fonds privés – Montant	%	Autofinancement privé – Montant	%
00033133																										

N° PDA	Indicateurs du cadre de performance – Réalisation	Résultat	Descriptif de l'opération
00033133			Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Cher dispose d'un réseau départemental d'une soixantaine d'infirmiers sapeurs-pompiers volontaires qui interviennent sous protocoles de soins. Le SDIS du Cher souhaite acquérir 9 moniteurs multiparamétriques (scopes), dispositif médical confié à des personnels médicaux ou paramédicaux formés. Il est utilisé lors de la prise en charge de victimes sur le terrain par les services de secours qui permet également la télétransmission des données sur l'état de santé du patient au médecin régulateur. Le scope est donc un outil pour le diagnostic sans aucune perte de données ni de temps. En ce sens, cet outil partagé est vraiment indispensable pour le développement de la télémédecine, notamment dans les zones de désertification médicale, tel que le département du Cher. Le projet vise l'acquisition de 9 scopes